

8 Société et Culture

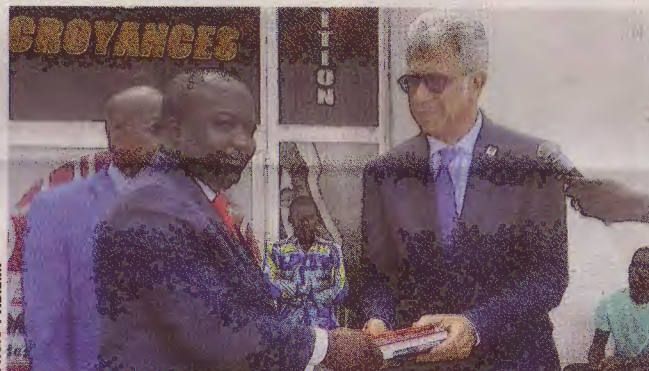
Gabon-Unesco / Atelier de formation sur la protection et la gestion des biens culturels au Gabon

Pour un personnel qualifié en quantité

F.B.E.M

Libreville/Gabon

LE ministère de la Communication, de l'Économie numérique, de la Culture et des arts a organisé, jeudi et vendredi derniers, un atelier de formation à l'endroit de ses agents, ainsi que des acteurs non étatiques œuvrant dans le domaine de la préservation du patrimoine culturel. Cette rencontre, organisée en partenariat avec l'Organisation des Nations-unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) s'est tenue au Musée national des arts et des traditions du Gabon, et avait pour thème : *"Trafic illicite des biens culturels, gestion des musées et protections des biens culturels en cas de conflits armés"*. Les travaux dudit atelier ont été ouverts, jeudi, par le ministre délégué chargé de la Culture et des arts, Olivier Koumba Mboumba. Il était aux côtés, entre autres, du représentant résidant de l'Unesco au Gabon, Vincenzo Fazzino.



Le ministre délégué Olivier Koumba Mboumba (g.) recevant symboliquement les ouvrages des mains de Vincenzo Fazzino de l'Unesco (d).

Deux jours durant, les participants ont égrené les conventions nationales et internationales ratifiées par le Gabon, et qui encadrent leur activité. Ils ont bénéficié d'outils techniques nécessaires à la protection des biens patrimoniaux, et à la bonne gestion d'un musée. Enfin, ils ont été sensibilisés aux questions du trafic illicite de biens culturels. Un commerce illégal qui occupe la deuxième place dans le monde, après celui de la drogue !

Cet atelier était d'autant plus important, que le mar-



Participants et responsables d'administrations décentralisées, à l'ouverture de l'atelier.

ché légal de l'art, actuellement en plein essor, se heurte au trafic illégal qui



Cet atelier qui s'est clos vendredi avait pour cadre le Musée national des arts et traditions du Gabon, visité ici par les officiels.

ne cesse, lui non plus, de se développer. De plus, les spécialistes s'accordent à

dire que l'Afrique reste l'un des continents les plus vulnérables face à ce trafic illicite des biens culturels. Ceci, parce que ses objets d'arts sont prisés sur le marché international. Mais aussi du fait de vols, pillages, d'importations illícites, de multiplication de conflits, ou encore du fait de la pauvreté des populations riveraines.

L'absence d'une grande quantité de personnels qualifiés dans la conservation de ces biens patrimoniaux n'est pas pour aider à inverser cette tendance. Ce qu'a laissé entendre le

ministre Jean Olivier Koumba Mboumba, en ouverture des travaux. Il s'est ainsi félicité de la tenue de cet atelier. Lequel a permis, entre autres, le renforcement des compétences des personnels en exercice dans les musées et autres services traitant des biens culturels.

Allant dans le même sens, le représentant résidant de l'Unesco a salué l'organisation de la rencontre. Car, a-t-il affirmé, *« pour lutter contre le commerce illicite des biens culturels, la ratification seule des conventions ne suffit pas et devient inopérante si toutes les mesures nécessaires ne sont pas prises sur le plan national. Notamment le renforcement des capacités en ressources humaines. »*

Fidèle à leur politique d'accompagnement de l'Etat sur ces questions, le représentant de l'Unesco a profité de ces moments pour renforcer la documentation du Musée national. Il y a, notamment, fait une dotation de 92 ouvrages traitant de la protection des biens patrimoniaux.